



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 02 février 2023

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 02

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 15 décembre 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	26 janvier 2023	Présents
Observation :		Mesdames, Messieurs GBCA (770 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier, Bonin, Bonnans Weber, Guyod, Jager, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau – Suppléants : Cabrol, Castaldi, Meslot, RBFC (0 voix) : CCST (120 voix) : Titulaire : Hottlet - Supplément : Racine CCVS (40 voix) : Titulaire : Coddet,
Nombre de voix	930	Procurations
-Nombre de voix pour	930	De M Constantakatos (GBCA) à M Guyot (GBCA)
-Nombre de voix contre	0	De M Rousse (CCST) à M Meslot (GBCA)
-Abstentions	0	De Mme Larscher (CCST) à Monsieur Hottlet (CCST)
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Le Conseil Syndical s'est réuni le jeudi 15 décembre 2022 à 12h15.

Date de la convocation : 8 décembre 2022.

Présents

Mesdames, Messieurs, Jacquemin, Aymonier, Bonnans-Weber, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jager, Jeannin, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau, Castaldi, Meslot, Regnaud, Hottlet, Larcher, Rousse, Coddet.

Procurations

De Mme Chekouat à M Kneip
De M Bonin à M Picard

De M Oternaud à M Coddet
De Mme Maamar à M Hottlet

Excusés

Mesdames, Messieurs, Iannicelli, Neugnot, Ternant, Alexandre, Cabrol, Vallverdu.

Observations

Délibération n° 43 Arrivée de Mesdames Regnaud, Castaldi et Monsieur Moutarlier
Délibération n° 46 Arrivée de Mme Larcher
Délibération n° 47 Arrivée de Mme Bonnans-Weber

Sous la présidence de Monsieur le président

RAPPORTS

- 42** Nomination du Secrétaire de séance
- 43** Composition du Conseil Syndical
- 44** Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 20 octobre 2022
- 45** Décision modificative n°2
- 46** Déploiement du service Vélos en Libre-Service (VLS) : convention de mise en place et de participation financière au fonctionnement
- 47** Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables - RTTB
- 48** Contrat groupe d'assurances collectives : adhésion
- 49** Prestations d'action sociale : mise en place de carte libre circulation + projet de fiche de recensement

DELIBERATION N° 42 - Nomination du Secrétaire de séance

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 070 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne Monsieur Tony KNEIP comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 43 – Composition du Conseil Syndical

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 140 voix pour,

Les élus du Conseil Syndical ont pris acte des désignations effectuées par les différents collèges.

DELIBERATION N° 44 – Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 20 octobre 2022

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 140 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le procès-verbal de la séance du 20 10 2022.

DELIBERATION N° 45 – Décision modificative n°2

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 140 voix pour,

Après en avoir délibéré, les élus du Conseil Syndical adoptent le présent rapport.

DELIBERATION N° 46 – Déploiement du service Vélos en Libre-Service (VLS) : convention de mise en place et de participation financière au fonctionnement

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 180 voix pour,

Après en avoir délibéré, les élus du Conseil Syndical :

- valident les orientations de la présente délibération ;
- autorisent le Président à signer toutes conventions et tous actes à passer dans le cadre de l'exécution de la présente décision.



DELIBERATION N° 47 – Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables - RTTB

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 250 voix pour,

Après en avoir délibéré, les Conseillers Syndicaux :

- se prononcent favorablement sur l'admission en non-valeur de la totalité des créances susvisées, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible, sauf créances éteintes par décisions de justice correspondant aux effacements de dettes ;
- autorisent Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à l'exécution de cette affaire.

DELIBERATION N° 48 – Contrat groupe d'assurances collectives : adhésion

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 250 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- adopte la présente délibération et retient l'adhésion au contrat groupe d'assurance POUR LES DEUX CATEGORIES IRCANTEC ET CNRACL, et ce dans les conditions ci-dessus définies, y compris la cotisation complémentaire au profit du Centre de Gestion de 0,2%. Le taux retenu pour la catégorie CNRACL est de 8.83%.
- autorise Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant et notamment l'avenant d'adhésion avec l'assureur retenu et la convention entre l'adhérent et le Centre de Gestion précisant notamment le rôle opératoire de ce dernier.

DELIBERATION N° 49 – Prestations d'action sociale : mise en place de carte libre circulation + projet de fiche de recensement

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 110 voix pour,

Par 140 voix en abstention de Monsieur PICARD (+ procuration)

Après en avoir délibéré, les élus du Conseil Syndical autorisent la mise en place de cette nouvelle disposition à compter du 1^{er} janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent procès-verbal.

Le Président,
Roland JACQUEMIN